Daniel Hotman

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1627

Né à Paris , le

Mort à Paris (St Honoré) , le 1 septembre 1634

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Batterel : t. I, p. 82-83 Notice.

Adry : t. III p. 119-120.

Le Voyer de Paulmy : Mélanges d'une grande bibliothèque, Paris, 1779, t. 50, p. 372.

Richard Simon : Antiquitates Ecclesiae orientalis, Paris, 1682, p. 289.

Moréri : Dictionnaire

Dom du Plessis : Histoire de l'église de Meaux, t. I p 163.

Bonnardet : L'oratoire de France, N 31 juillet 1938.

MM 608 P 10 N 154

Le Père Daniel Hotman

de Paris, abbé de Jully

entré en la Cong. le 6 août 1627 et reçut la robbe le 7 du dict

mort à Paris, ayant été auparavant de la Congr. de N.D. de Provence

mort à Paris le 1 sept. 1634

Hotman

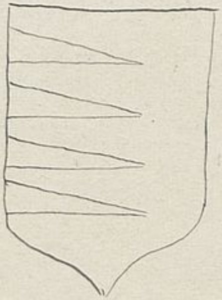

Pierre Hotman, conseiller du roi en sa cour de Parlement mort le mardi 25 mai 1554.

père de

François Hotman qui, après plusieurs ambassades, se retira en Suisse après la St Barthélemy en 1572 mort en Suisse.

Il eut plusieurs enfants, dont

Jean Hotman, l'aîné, qui fit plusieurs ambassades.

Hotman de Mortefontaine, trésorier de l'épargne et trésorier général de France.

Hotman, maître des requêtes, l'un des juges proposés pour la chambre de justice contre les partisans en 1667 et 1668

Hotman de Mortefontaine marié à Catherine Hotman eut

1 François chevalier seigneur de Mortefontaine, conseiller, maître d'hôtel du roi, qui épouse à S. Eustache le 7 sept 1660 Marie Thérèse Thévenin, nièce du P. Jacques Talon

2 Jacques Philippe, capitaine au régiment de Picardie lors du mariage de son frère.

Le P. Daniel Hotman

Adry = Bibli. des écrivains de l'Orat (Bibl. N. fonds fr. 25.683) T. III, p. 120 =

Gallia Christiana nova :

abbas 20 Henricus de Lorraine, annos tres natus, obtinuit in commendam, anno 1616 mense augusto, abbatias Juliaci, fiscanni, Sancti Martini Pontisarensis, Sancti Michaelis in Monte tumbâ camporum bonorum, quas omnes moriens reliquerat cardinalis de Joyeuse, sed donec tonsurâ clericali donaretur earum administratio commissa est R.P. Petro de Berulle praeposito generali Congr. Oratorii. Cessit abbatia juliacensi anno 1626 mense junio in gratiam Danielis Hotman, a quo vicissim abbatiam Sancti Nicasii Remensis obtinuit.

abbas 21 Daniel Hotman, presbyter Oratorii, deinde regi ab eleemosynis et abbas Sancti Nicasii remensis abbatiâ hâc derelictâ, transiit ad juliacensem cujus possessionem iniit 9 Kalend martii, anni 1627. Eam demum transcripsit mense januario anni 1629 Petro Gibier, migravitque ex hâc vitâ apud suos oratorianos juxta Luparam parisiensem Kal. septembris anno 1634.

abbas 22 Petrus Gibier, et ille presbyter oratorii, possessionem adeptus est 5 Kal maii anno 1629. Cessit anno 1637 mense martio in gratiam congregationis suae (anno 1638 pontificio diplomate mox anno 1639, litteris Ludovici 13 regis patentibus, non audito cardinali Rupefucaldio qui eam congregationi canonicorum regionem gallicanae ascripserat, attributa est praepositis generalibus congregationis oratorii qui utriusque mensae et abbatialis et conventualis initâ possessionê, ludum ibi litterarium educandae juventutis gratia collocarunt.

Marc Antoine Le Voyer, marquis de Paulmy : Mélanges d'une grande bibliothèque, Paris 1779 en 62 vol in 8
T. 50, p. 372 -

A peu de distance de Dammartin, dans le diocèse et l'élection de Meaux, est le bourg de Juilly dans lequel était une ancienne abbaye de chanoines réguliers, fondée en 1182, par un seigneur nommé Foucault (il est appelé Guillaume par Duplessis) de St Denis, qui y plaça pour premier abbé un nommé Gironde. Pendant plusieurs siècles, on suivit dans cette maison la règle de St Victor et il y eut toujours des abbés tant réguliers que commendataires jusqu'à ce que vers 1620 ou 1626 Henri de Lorraine, qui était abbé de S. Denis et de Juilly, fit passer celle-ci successivement à deux Pères de l'Oratoire et le cardinal de La Rochefoucauld n'ayant pu réformer les chanoines réguliers qui y étaient, mit à leur place des P. de l'Oratoire (cela n'est pas exact). Cette congrégation de prêtres réguliers (il fallait dire séculiers) y a établi sous le règne de Louis XIII un collège que le roi a décoré du titre d'académie royale. Cet établissement a eu, depuis cette époque jusqu'à présent, le plus grand succès. Il y a toujours eu à Juilly un grand nombre de pensionnaires qui y sont bien instruits et bien élevés. Les bâtiments sont beaux, les jardins vastes, et c'est peut-être à présent le meilleur établissement d'éducation commune qu'il y ait en France. C'est le général de l'Oratoire, qui, représentant l'abbé de Juilly, est seigneur du bourg (erreur) et nomme à la cure.

On voit par les lettres missives de M. le Duc de la Force et de M. de Loménie vers 1609, qu'Henri IV allait de Paris à Monceaux ou à Anet et faisait ordinairement un séjour à l'abbaye de Juilly. Il y a même des arrêts du.

Conseil d'État et autres actes qui sont datés de Juilly.

Richard Simon = Antiquitates Ecclesiae orientalis ... Paris, 1682, p. 289 on voit une lettre du P. Morin au cardinal Barberin pour lui demander la réunion de l'abbaye de Juilly à la maison de l'Oratoire de la rue St Honoré. Elle est datée du 12 des Kalendes de Nov. 1638.

Voyez un bel éloge de l'éducation qu'on donne à Juilly dans les dernières éditions du testament de M. de la Hoguette.

Moréri : Dictionnaire :

Juilly, ancienne abbaye de chanoines réguliers, à 3 lieues de Meaux entre le Nord et le couchant. Voici l'origine de cette abbaye. Vers 1182, un seigneur, nommé Guillaume (Non) de St Denis, bâtit une église au lieu nommé Juilly et par d'autres Jully (juliacum) pour le repos de l'âme de Guillaume son fils. Il y mit des chanoines réguliers tirés de l'abbaye de Chage et leur assigna des revenus. qq temps après cette église fut érigée en abbaye à la prière du fondateur, à condition que l'on y suivrait en tout les usages de St Victor de Paris et que si, dans la suite, cette maison venait à manquer d'abbés, elle retournerait sous la dépendance et au pouvoir du monastère de Chages. L'acte fut autorisé en 1184 par Simon évêque de Meaux. En 1637, le cardinal de La Rochefoucauld unit ce monastère à la Congr. de Ste Geneviève. Mais Pierre Gibier, prêtre de l'Oratoire, titulaire de cette abbaye, s'en étant démis dans la même année en faveur de la maison des Pères de l'Oratoire de Paris, on obtint l'agrément du roi le 3 juillet et le 7 Nov. suivant, les chanoines réguliers consentirent à cette union. En conséquence la Bulle d'union fut expédiée le 21 mars 1638. Le Roi la confirma par lettres patentes du mois d'avril suivant et les Pères de l'Oratoire en prirent possession le 3 sept. 1639. Ils y entretiennent un collège considérable pour l'éducation de la jeunesse. M. Séguier, qui était évêque de Meaux au temps de cette union, y consentit aux conditions que l'évêque de Meaux jouirait dans cette maison de toute juridiction, du droit de correction et de visite, comme il en jouissait anciennement sur les religieux ; qu'il y exercerait toutes les fonctions épiscopales ; que les Pères de l'Oratoire lui payeraient le droit annuel de procuration de 10 livres ; qu'ils tiendraient le séminaire à Juilly, si l'évêque le jugeait à propos ; qu'ils y recevraient les ordinands à leurs frais 15 jours avant l'ordination pour la retraite ; qu'ils y acquitteraient l'office divin ; enfin qu'ils y nourriraient gratuitement deux séminaristes au choix de l'évêque ou de son grand vicaire.

Dom Du Plessis : Histoire de l'Église de Meaux. t. I p 163, 595-6.)

P. Bonnardet : articles sur la fondation de Juilly et la part prise par le P. Hotman, dans :
- les Chroniques de Juilly, 38e année, Pâques 1938.
- l'Oratoire de France, N 31, juillet 1938.

Il y a un
François Hotman, seigneur de Mortefontaine, ambassadeur en Suisse et trésorier de l'épargne.
Il avait épousé Lucrèce Grangier. Leur dernière fille avait épousé en 2 noces M. de Bours de la maison de Montmorency

M.M. 608 =

Le P. Daniel Hotman, de Paris, abbé de Juilly, entra en la Congrégation l'année 1627 le 6 août, et receut la robbe le 11 du dict mois en la maison de Paris, ayant esté auparavant de la Congrégation de Nostre Dame de Provence.

Mort en la maison de Paris le 1 jour de septembre 1634.

Barroux : Diction. de biographie française : t. I, col. 236 =

Mère Jeanne Absolu naquit vers 1556 et mourut le 20 septembre 1637 à 80 ans.

Son père, Nicolas Absolu, d'une famille importante du Mantois, était receveur des rentes de la ville de Paris. Orpheline de bonne heure, on la maria à l'avocat Antoine Hotman, frère du fameux juriste et pamphlétaire protestant. Antoine était resté catholique, comme sa mère, Paule de Marle, et auprès d'eux la jeune femme continua à s'instruire, surtout par la lecture des moralistes.

Sous la Ligue, Antoine devint avocat général au Parlement de Paris (1591) et joua un rôle important. Comme Mme Acarie, Mme Hotman se fit remarquer par sa piété et par ses largesses pour les victimes de la guerre civile. D'ailleurs, ce n'est pas à elle, mais à une homonyme, que l'on donnait le nom de « Mère des seize. » (L'Estoile, édit. Brunet... t. VII p. 47, 314).

Veuve en 1596, elle mena une vie austère et se voua à l'éducation de ses enfants. Son fils aîné se fit capucin ; sa fille aînée entra dans l'ordre de Fontevrault.

Vers 1614, elle rejoignit sa fille au monastère des Hautes Bruyères. Elle ne voulut y remplir que des fonctions subalternes. Cependant la renommée de ses vertus était grande, puisque Mme de Longueville, en 1635, la pressait, bien qu'elle fût aveugle, de venir à Paris diriger le couvent des Filles-Dieu.

L'abbé Auvray publia sa biographie sous ce titre : Modèle de la perfection religieuse ou la Vie de la Vénérable Mère Jeanne Absolu, dite de S Sauveur, in 8, Paris, 1640.

Voir : Picot : t. I, p. 536.

M.M. 607, 1r catalogue, N. 534 =

Daniel Hotman, de Paris, prêtre, mort en 1634.

Actes mss. des Assemblées =

en 1631 député de N.D. de Grâces en Provence

---

cf. Histoire de la Ligue. éditée par C. Valois. Renouard Paris - 1914. Intn.

Batterel Tome I p. 82
notice XIV

XIV. — Le Père Daniel Hotman

Entré en 1627, mort en 1634

Tout ce que je sais de ce Père, que nos livres (1) qualifient du titre de fondateur, sans dire en quoi, c'est qu'il était de Paris ; qu'il fut d'abord de l'Institut de l'Oratoire de Rome, dans Rome, à la maison de la Valicelle, puis dans la maison de Notre-Dame de Grâces en Provence ; que depuis l'union, voulant finir ses jours dans sa patrie, il souhaita d'être et fut en effet reçu dans la maison de Paris le 6 août 1627, et qu'il y mourut, âgé de 76 ans, le 1er septembre 1634 (2). Il était abbé de Juilly. Ce n'est pas pourtant de lui que nous tenons cette abbaye, mais bien du P. Gibier (3), à qui le P. Hotman l'avait résignée avant de mourir, et qui s'en démit en faveur de l'union à notre maison de Paris, le 18 mars 1637.

---

(1) *Ancien Catalogue.*
(2) *Ancien Nécrologe*, et voyez maison de Paris.
(3) Pierre Gibier, d'Orléans, reçu à Paris l'an 1621, mort à Angers en 1648. (*Ancien Catalogue.*)